



Elaboration et mise en oeuvre du SAGE Baie de Lannion

***Synthèse
Rapport d'activité
Année 2018***

Réalisé avec le concours financier de :

Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Conseil Régional de Bretagne

Conseil Départemental des Côtes d'Armor

Lannion-Trégor Communauté

Guingamp Paimpol Agglomération

Morlaix Communauté

Ville de Lannion

Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de la Baie

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Goas Koll - Traou Long

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Traouïéro

Commune de Louargat

Commune de Ploubezre

Commune de Ploumilliau

Commune de Belle-Isle-en-Terre

TABLE DES MATIERES

1.	Approbation du SAGE Baie de Lannion le 11 juin 2018.....	4
2.	Communication.....	4
3.	Etude visant l'atteinte du bon état des eaux du Guic :	5
4.	Inventaires des zones humides :.....	5
5.	Restauration de la qualité bactériologique sur les bassins versants du Kerdu et du Yaudet.....	6
6.	Réalisation d'un pré-diagnostic des sources de pollution sur les bassins versants présentant un risque sanitaire à leurs exutoires des zones de pêche à pied de loisir	7
7.	Accompagnement à l'atteinte de l'objectif de non-utilisation des produits phytosanitaires par les collectivités des bassins versants de la Lieue de Grève	8
7.1.	Campagnes d'analyse de la qualité des eaux.....	8
	Réseau de mesure – SAGE Baie de Lannion	8
	Résultats des analyses.....	8
7.2.	Accompagnement des collectivités et des professionnels du jardin pour l'atteinte de l'objectif de non-utilisation des produits phytosanitaires	12
8.	Sensibilisation aux bonnes pratiques dans les zones portuaires.....	15
9.	Gestion et valorisation de la base de données EAU et MILIEUX AQUATIQUES (cours d'eau – zones humides).....	16
10.	Bilan des instances réunies en 2018	17

1. APPROBATION DU SAGE BAIE DE LANNION LE 11 JUIN 2018

Les trois dernières années ont été consacrées à l'élaboration du projet de SAGE comprenant un Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD), un Règlement et une évaluation environnementale. Le projet de SAGE a été adopté par la Commission Locale de l'Eau, suite à une large consultation, le 23 février 2018.

Le SAGE Baie de Lannion a été adopté le 11 juin 2018 par les Préfets des Côtes d'Armor et du Finistère.

En parallèle, ont été réalisées différentes actions de communication et des études complémentaires à l'élaboration du SAGE :

2. COMMUNICATION

Une présentation du SAGE Baie de Lannion approuvé a été organisée le 17 octobre 2018 à Plestin-les-Grèves en présence des services de l'Etat du Finistère et des Côtes d'Armor et des partenaires financiers. Près de soixante acteurs du territoire étaient présents. L'information a été relayée par la presse (Télégramme, Ouest France et magazine Terra).



Présentation SAGE Baie de Lannion approuvé – 17 octobre 2019 – Plestin-les-Grèves

En 2019, il conviendra de proposer un plan de communication et de sensibilisation global pour la mise en œuvre du SAGE.

3. ETUDE VISANT L'ATTEINTE DU BON ETAT DES EAUX DU GUIC :

Le comité de pilotage, réuni le 12 février 2018, avait pour objectif de partager l'état des connaissances sur le sous bassin versant du Guic (qualité des eaux, état des lieux quantitatifs, biodiversité, usages (STEP, production d'eau potable, activités futures) et ainsi proposer une rédaction des dispositions du PAGD du SAGE Baie de Lannion. Il convenait de présenter à Morlaix Communauté, nouvel interlocuteur depuis l'exercice des compétences Eau et Assainissement, les enjeux du bassin versant du Guic et d'échanger sur les différents leviers d'action permettant d'atteindre le bon état des eaux.

En 2019, il est proposé de mener un travail avec commun entre la CLE et les EPCI du (compétences Eau et Assainissement) pour déterminer le débit réservé à maintenir à l'aval du plan d'eau de Guerlesquin permettant le bon état écologique de la masse d'eau du Guic et la satisfaction des usages.

4. INVENTAIRES DES ZONES HUMIDES :

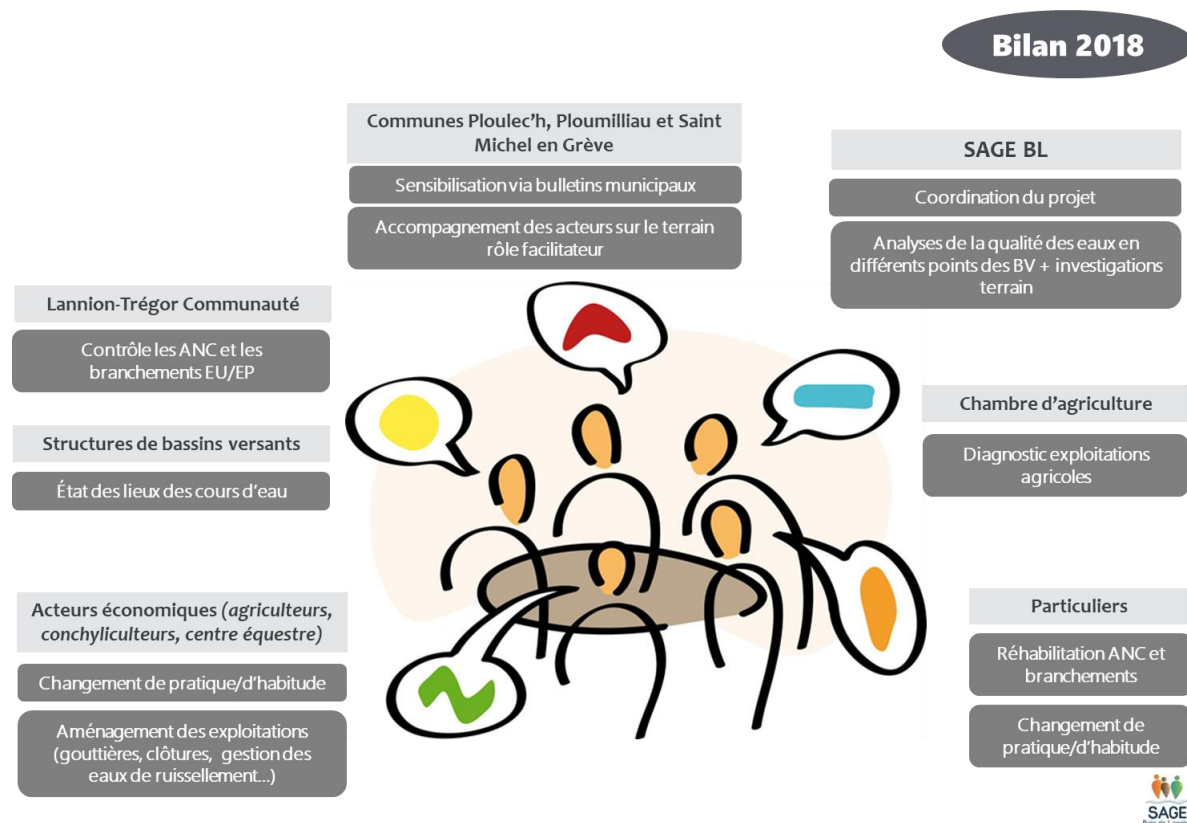
Les inventaires des zones humides ont été validés :

- sur la commune de Bulat-Pestivien le 28 novembre 2018,
- sur la commune de Maël-Pestivien le 22 mars 2019,
- sur la commune de Gurunhuel le 1^{er} juillet 2019,
- sur la commune de Plounevez-Moedec le 8 octobre 2020,

 ***Cf. rapports finaux par commune - données SIG – nomenclature – cartes format AO***

5. RESTAURATION DE LA QUALITE BACTERIOLOGIQUE SUR LES BASSINS VERSANTS DU KERDU ET DU YAUDET

Réunissant différents acteurs sur les bassins versants du Yaudet et du Kerdu, cette étude a pour objectif de restaurer la qualité microbiologique des eaux littorales des zones de baignade « baie de la vierge » et « bourg de Saint-Michel-en-Grève » et de la zone conchylicole « banc du Guer ».



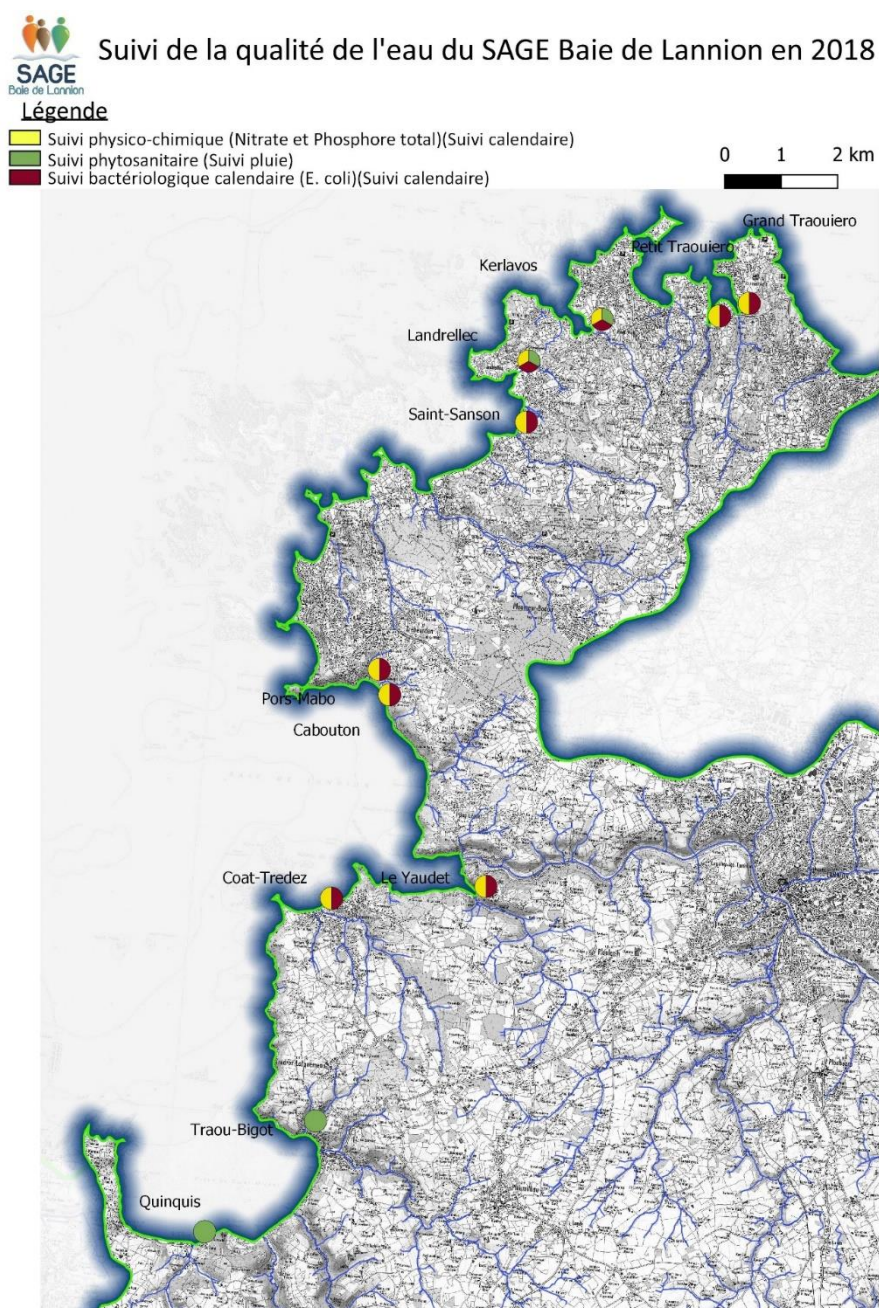
Coordination du projet multi-acteurs de restauration de la qualité microbiologique des eaux littorales aux exutoires des bassins versants du Yaudet et du Kerdu

En 2018, ont été réalisées 2 campagnes d'analyse de la qualité des eaux du Kerdu, et 4 pour celles du Yaudet. A cela se sont ajoutées des tournées d'observation terrain, et un inventaire des dégradations du Yaudet. Des contrôles des dispositifs d'assainissement collectif (branchements eaux usées/eaux pluviales) et des dispositifs d'assainissement non collectif ont été réalisés prioritairement sur les bassins versants du Yaudet et du Kerdu par Lannion-Trégor Communauté. Sur le bassin versant du Yaudet, ce travail a été complété par la réalisation de sept diagnostics agricoles par la Chambre d'agriculture. Ces diagnostics ont permis d'identifier, avec les agriculteurs, les préconisations d'action à mettre en œuvre pour réduire les pollutions microbiologiques. En parallèle, les communes de Ploulec'h, Saint-Michel-en-Grève et Ploumilliau, via leurs bulletins municipaux, ont sensibilisé le grand public sur les diverses sources de pollutions microbiologiques et leur impact sur la qualité des eaux littorales et des usages.

Des diagnostics agricoles sont également réalisés sur le bassin versant du Kerdu dans le cadre de la mise en œuvre du plan de lutte contre les algues vertes des bassins versants de la Lieue de Grève. Ils seront restitués en février 2019

6. REALISATION D'UN PRE-DIAGNOSTIC DES SOURCES DE POLLUTION SUR LES BASSINS VERSANTS PRESENTANT UN RISQUE SANITAIRE A LEURS EXUTOIRES DES ZONES DE PECHE A PIED DE LOISIR

En 2018, un suivi mensuel de la qualité des eaux (physico-chimique/bactériologique) a été réalisé aux exutoires des cours d'eau des bassins versants littoraux situés entre Trédrez-Locquémeau et Perros-Guirec.



Ce suivi a permis notamment de fournir des informations qualitatives afin d'identifier les bassins versants contributeurs aux pollutions bactériologiques et ainsi déterminer les secteurs prioritaires sur lesquels réalisés un diagnostic plus précis.

Ainsi ces pré-diagnostic ont permis de prioriser la zone de pêche à pied récréative de Pors Mabo pour laquelle il est proposé un diagnostic en 2019 : état des lieux des contrôles de branchement et des dispositifs d'assainissement non collectif, prospections de terrain pour identifier les sources de pollutions bactériologiques.

La zone de pêche à pied de Tourouny a également été identifiée comme prioritaire. Elle sera intégrée aux travaux réalisés dans le cadre de l'étude sur la sensibilisation des usagers des espaces portuaires (gestion des eaux noires/eaux grises).

7. ACCOMPAGNEMENT A L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE NON-UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES PAR LES COLLECTIVITES DES BASSINS VERSANTS DE LA LIEUE DE GREVE

En lien avec l'objectif de réduction de non-utilisation des produits phytosanitaires par les collectivités, le paramètre « produits phytosanitaires » (glyphosate/AMPA/80 molécules) a été analysé au niveau des exutoires des ruisseaux du Landrellec, du Kerlavos, du Traou Bigot et du Quinquis. Ces derniers présentaient des dépassements de concentration lors des campagnes réalisées en 2014-2015.

La Commission Locale de l'Eau du SAGE Baie de Lannion s'est fixée pour objectif de qualité sur les bassins versants à enjeu « eau potable » et « activité conchylicole » sur les paramètres pesticides :

- 0,1 µg/l pour la concentration d'une molécule de pesticide
- 0.5 µg/l pour la somme des concentrations des tous les pesticides

Les normes sur l'eau brute sont plus élevées (respectivement 2 et 5 µg/l).

Afin d'atteindre ces objectifs, la Commission Locale de l'Eau a souhaité réaliser des campagnes de prélèvements sur les exutoires de ces ruisseaux côtiers et accompagner les collectivités et les professionnels du jardin pour atteindre les objectifs de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

7.1. Campagnes d'analyse de la qualité des eaux

Réseau de mesure – SAGE Baie de Lannion

Code agence	Nom de la station de mesure	Nom du cours d'eau	Communes
04321030	Exutoire	Landrellec	Pleumeur-Bodou
04321035	Exutoire	Kerlavos	Trégastel
04323023	Exutoire	Traou Bigot	Tredrez-Locquémeau
04323003	Exutoire Quinquis	quinquis	Plestin-les-Grèves

Tableau: Stations de prélèvement sur les exutoires côtiers (SAGE Baie de Lannion)

Résultats des analyses

4 stations ont été suivi pour les phytosanitaires au cours de l'année 2018. Ces prélèvements sont réalisés après une pluie supérieure à 10 mm en 24h. Trois campagnes ont été réalisés en 2018 soit 12 prélèvements. Ces données sont présentées dans les tableaux suivants :

Station	LANDRELLEC	KERLAVOS	QUINQUIS	TRAOU-BIGOT
Code SANDRE	04321030	04321035	04323003	04323023
04/06/2018	1,145	1,635	1,075	0,97
15/10/2018	0,36	0,52	0,29	0,665
28/11/2018	0,31	0,5	0,285	0,37

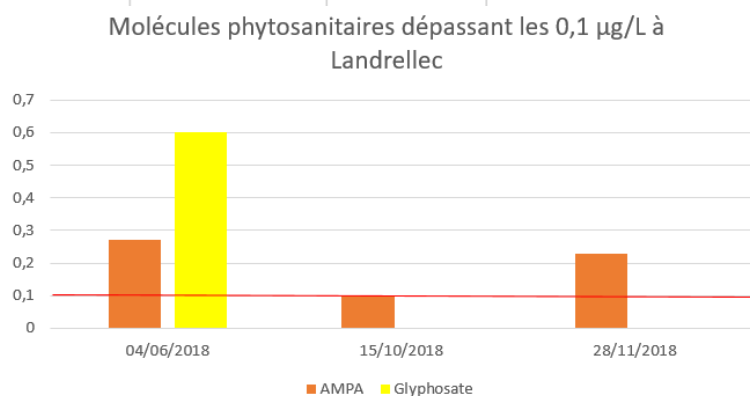
Tableau: résultats des analyses réalisées - somme des molécules phytosanitaires (en µg/L)

Landrellec

Lors des trois campagnes de prélèvement à Landrellec, seules deux molécules dépassent le seuil de 0,1 µg/L. Il s'agit du glyphosate (désherbant) et de sa molécule de dégradation AMPA, molécules utilisées en agriculture mais aussi par les particuliers.

L'interdiction de vente et d'utilisation du Glyphosate à partir du 1^{er} janvier 2019 devrait réduire sa détection les années suivantes.

Molécules phytosanitaires dépassant les 0,1 µg/L à Landrellec		
	AMPA	Glyphosate
04/06/2018	0,27	0,6
15/10/2018	0,1	
28/11/2018	0,23	



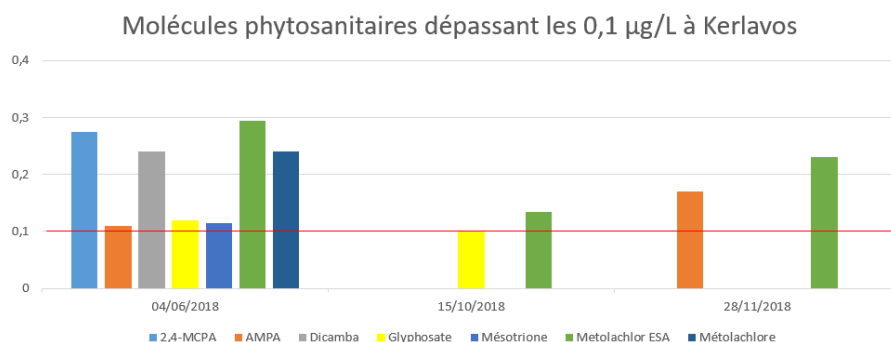
Kerlavos

Lors des trois campagnes de prélèvement à Landrellec, sept molécules dépassent le seuil de 0,1 µg/L.

Outre le glyphosate et sa molécule de dégradation AMPA ; on retrouve 5 molécules qui sont d'origine agricole :

- le 2,4-MCPA qui est désherbant gazon et céréales
- le dicamba utilisé en désherbage de gazon et de maïs
- le mésomitron qui est désherbant maïs post levée
- le métolachlore et son produit de dégradation (metolachlor ESA) utilisé comme désherbant maïs pré-levée

Molécules phytosanitaires dépassant les 0,1 µg/L à Kerlavos							
	2,4-MCPA	AMPA	Dicamba	Glyphosate	Mésotrione	Metolachlor ESA	Métolachlore
04/06/2018	0,275	0,11	0,24	0,12	0,115	0,295	0,24
15/10/2018				0,1		0,135	
28/11/2018		0,17				0,23	

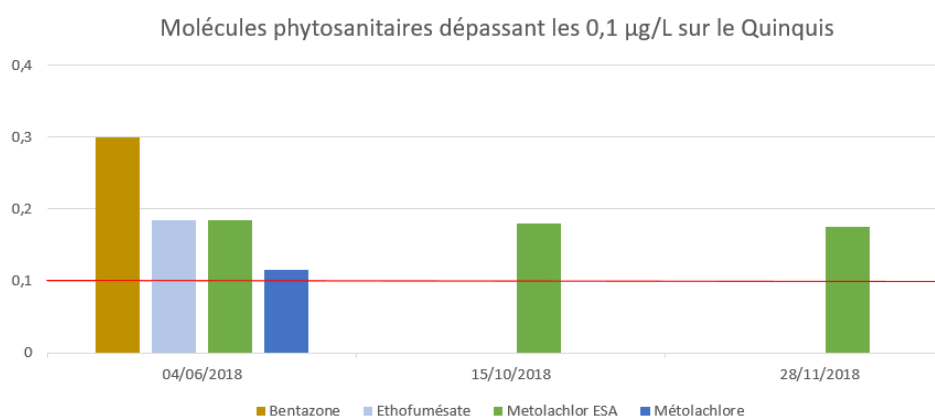


Quinquis

Le Quinquis n'a pas été identifié dans le SAGE Baie de Lannion comme bassin versant à enjeu conchylicole ou eau potable. Néanmoins, les trois campagnes réalisées à l'exutoire de ce cours d'eau montrent la présence de métolachlore et de sa molécule de dégradation ainsi que deux molécules qui sont d'origine agricole :

- le bentazone utilisé en désherbant maïs et céréales
- l'éthofumésate utilisé pour le désherbage des haricots

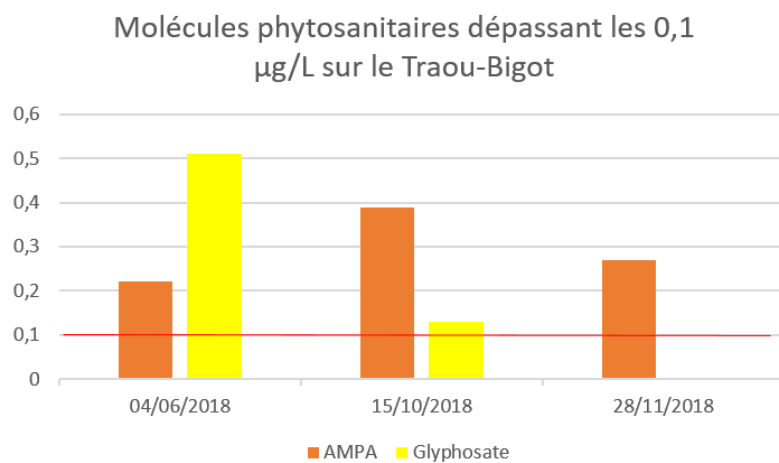
Molécules phytosanitaires dépassant les 0,1 µg/L sur le Quinquis				
	Bentazone	Ethofumésate	Metolachlor ESA	Métolachlore
04/06/2018	0,3	0,185	0,185	0,115
15/10/2018			0,18	
28/11/2018			0,175	



Le Traou-Bigot

Le Traou-Bigot n'a pas été identifié dans le SAGE Baie de Lannion comme bassin versant à enjeu conchylicole ou eau potable. Les trois campagnes ont permis d'identifier la présence de glyphosate (désherbant) et de sa molécule de dégradation AMPA.

Molécules phytosanitaires dépassant les 0,1 µg/L sur le Traou-Bigot		
	AMPA	Glyphosate
04/06/2018	0,22	0,51
15/10/2018	0,39	0,13
28/11/2018	0,27	



7.2. Accompagnement des collectivités et des professionnels du jardin pour l'atteinte de l'objectif de non-utilisation des produits phytosanitaires

Le SAGE Baie de Lannion fixe comme objectif l'absence d'utilisation d'herbicides sur l'intégralité du territoire communal y compris les cimetières et les terrains de sport inclus d'ici le 1^{er} janvier 2020.

Le Bassin versant « Vallée du Légier » accompagne les communes du bassin versant Légier. Sur les bassins versants de la Lieue de Grève, il n'existe pas d'accompagnement des collectivités (plan de désherbage, commande groupée, ...). En 2018, il a été proposé d'accompagner ces communes dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE (formations agents/élus, sensibilisation jardinerie/paysagistes).

Les communes des bassins versants de la Lieue de Grève ont donc été rencontrées en 2018 (sauf la commune de Plouzélambre qui sera rencontrée en 2019).

Ces rencontres, avec les élus de la commune et/ou les agents en charge de l'entretien communal, ont permis d'identifier les freins à l'atteinte du niveau 4 de la charte d'entretien des espaces communaux (schémas ci-dessous).

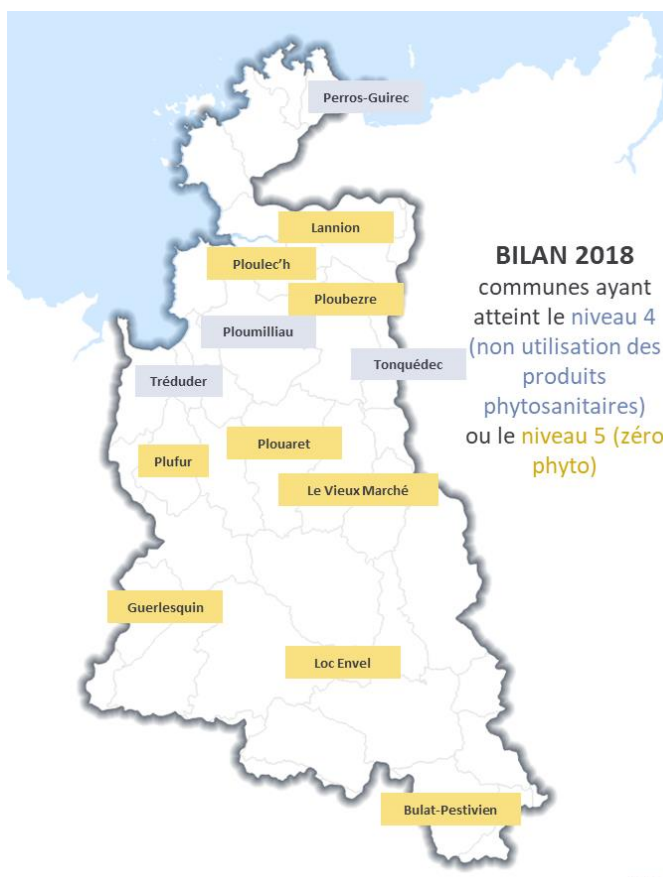
Priorités/ points à améliorer pour chacune des communes du territoire BV Lieue de Grève - 2018

Fleurissement pieds de murs	Communication auprès des habitants	Utilisation anti-mousse	Utilisation anti-limaces	Difficultés entretien cimetière	Difficultés entretien terrain sportif	Non-respect de la réglementation	Non revalorisation des déchets verts
St Michel en Grève Lanvellec Plestin-les-Grèves Trémel Tréduder Trédrez Locquêmeau Plufur	St Michel en Grève Lanvellec Trémel Trédrez Locquêmeau	St Michel en Grève Plestin-les-Grèves Trémel	Plestin-les-Grèves Trémel Tréduder Trédrez Locquêmeau	St Michel en Grève Lanvellec Plestin-les-Grèves Trémel Tréduder Trédrez Locquêmeau	Plestin-les-Grèves Trémel Trédrez Locquêmeau	St Michel en Grève Lanvellec Trémel Trédrez Locquêmeau	St Michel en Grève Lanvellec Trémel Tréduder
Efforts des communes							
Traitement surfaces non autorisés	Pas le cartiphyto (ou plus valable)	Stockage non conforme	Pratiques non enregistrées	Pas de signalisation et balisage ni respect délai de rentrée	Contrôle pulvé / étalonnage	Utilisation produit retiré	
St-Michel-en-Grève	St-Michel-en-Grève Lanvellec Trémel Trédrez Locquêmeau	Lanvellec (pas d'armoire)	St-Michel-en-Grève Trémel	St-Michel-en-Grève Lanvellec Trémel	St-Michel-en-Grève Lanvellec Trémel Plestin-les-Grèves	Trémel	

Schéma : Bilan des rencontres communales - analyse des pratiques et évaluation des leviers pour l'atteinte du niveau 4 de la charte d'engagement de la charte d'entretien des espaces communaux.

Quatre communes ont atteint le niveau 4 d'engagement de la charte d'entretien des espaces communaux (niveau correspondant à l'absence d'utilisation d'herbicides sur l'intégralité du territoire communal : cimetières et terrains de sport inclus), à savoir les communes de :

- Perros-Guirec
- Ploumilliau
- Tonquédec
- Tréduder



Neuf communes ont atteint le niveau 5 « zéro phyto » :

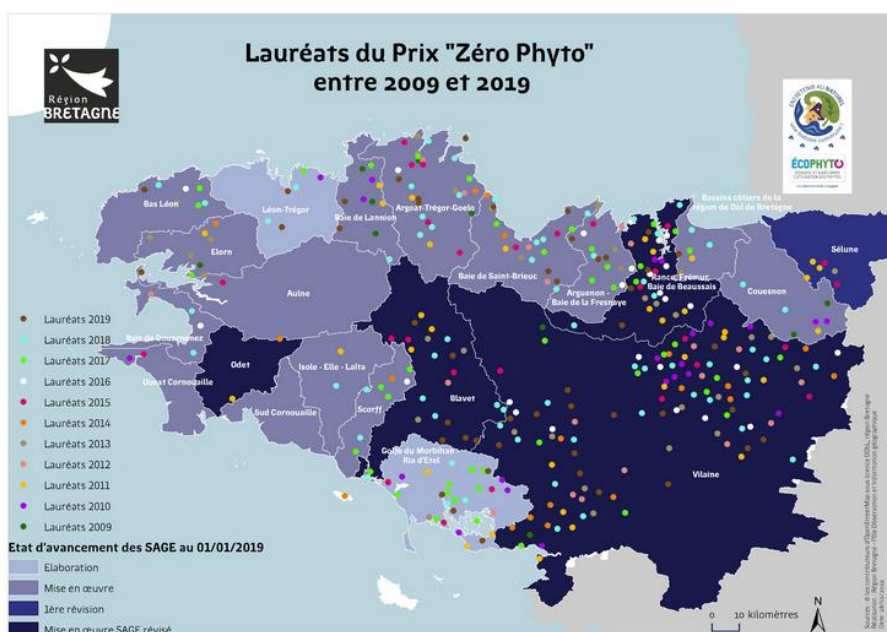
- Lannion
- Ploulec'h
- Ploubezre
- Plouaret
- Le Vieux Marché
- Plufur
- Guerlesquin
- Loc-Envel
- Bulat-Pestivien

En 2018, sur le périmètre du SAGE Baie de Lannion, 13 communes sur 38 atteignent l'objectif fixé dans le SAGE Baie de Lannion.

« Depuis 2009, les trophées "Zéro Phyto" récompensent les collectivités bretonnes qui n'utilisent plus de produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces verts, notamment après avoir signé la charte "Entretenir au naturel" et mis en place un plan communal. Aujourd'hui, plus de 75 % des communes bretonnes sont engagées dans la réduction de l'usage de ces pesticides. Le Conseil régional de Bretagne encourage et accompagne les collectivités qui mettent en place des actions pour réduire voire supprimer totalement l'usage de produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces publics. Ceci dans l'objectif de limiter les risques de transfert des résidus de produits liés aux pratiques de désherbages chimiques vers les eaux de surface¹. »

¹ https://www.bretagne.bzh/jcms/prod_444045/fr/carrefour-des-gestions-locales-de-l-eau-remise-des-prix-zero-phyto-2019

Les communes de Guerlesquin et de Plufur ont reçu le trophée « zéro phyto » au Carrefour des Gestions Locales de l'Eau en janvier 2019.



En parallèle, il a été proposé aux communes ainsi qu'aux professionnels (jardinerie, paysagistes) des journées d'échanges techniques. Ainsi, il a été organisé le 11 décembre 2018 une journée d'échange sur la gestion des terrains de sports engazonnés à Lannion.

<http://www.bretagne-environnement.org/Media/Atlas/Cartes/Collectivites-bretonnes-laureates-du-prix-Zero-Phyto>

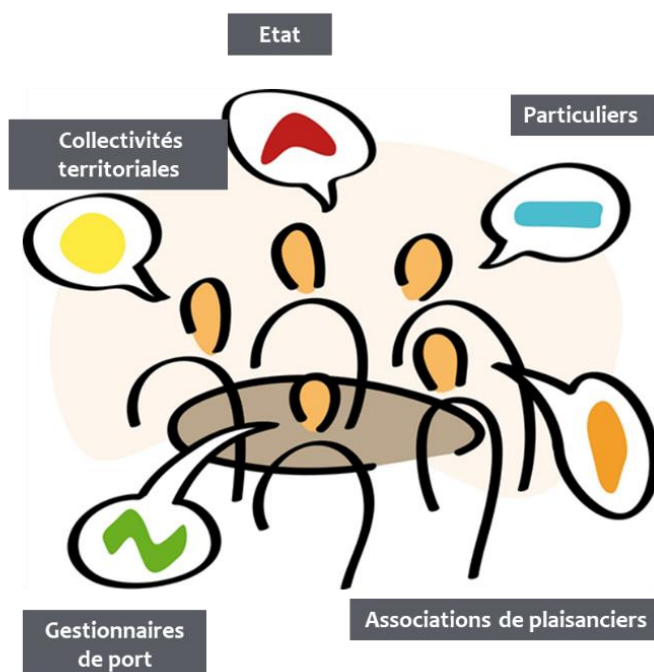
8. SENSIBILISATION AUX BONNES PRATIQUES DANS LES ZONES PORTUAIRES



OBJECTIFS DU PROJET :

Sensibiliser les usagers des ports et les plaisanciers, autour de plusieurs thématiques :

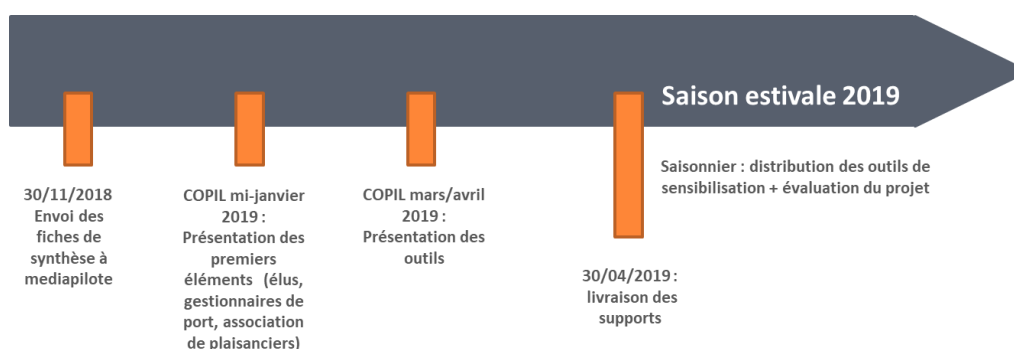
- Gestion des eaux grises et des eaux noires, eaux de fond de cale
- Carénage
- Mouillages et herbiers de zostères
- Gestion des déchets
- Sensibilisation à la problématique du dérangement (biodiversité, vitesse)
- Gestion de l'eau (économie d'eau)



Le Comité de lancement du projet AMI « sensibilisation aux bonnes pratiques des usagers des espaces portuaires » s'est réuni le 12 avril 2018.

L'agence de communication MEDIAPILOTE a été retenue en septembre 2018 pour l'élaboration des outils de sensibilisation. L'objectif est de créer différents outils en fonction de la cible visée et des messages à faire passer.

Pour 2019, il a été validé par la Commission Locale de l'Eau la proposition de recruter deux saisonniers pour distribuer les outils, sensibiliser les usagers et évaluer l'action de sensibilisation sur les thématiques : gestion des eaux grises et des eaux noires, eaux de fond de cale, carénage, mouillages et herbiers de zostères, gestion des déchets, sensibilisation à la problématique du dérangement (biodiversité, vitesse), gestion de l'eau (économie d'eau).



9. GESTION ET VALORISATION DE LA BASE DE DONNEES EAU ET MILIEUX AQUATIQUES (COURS D'EAU – ZONES HUMIDES)

En 2018, un travail d'homogénéisation des données et des nomenclatures associées a été réalisé sur le périmètre du SAGE BL sur la thématique « milieux aquatiques » et « qualité des eaux ».

Ce travail a pour objectif de porter à connaissance ces données (disposition 71 du PAGD du SAGE BL).

10. BILAN DES INSTANCES REUNIES EN 2018

	Date	Ordre du jour
<u>COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE)</u>	vendredi 23 février	Mémoire en réponse, Projet SAGE BL soumis à validation
	lundi 10 décembre	Convention relative à la mise en œuvre du programme d'action Directive Nitrates du 2 août 2018 visant la possibilité de déroger à l'obligation de mise en place d'une couverture végétale le long de certains cours d'eau des bassins versants de la Lieue de Grève situés sur le périmètre du SAGE « Baie de Lannion » Présentation du bilan 2018 et Programme d'action 2019 : budget et plan de financements prévisionnels Retours sur le Conférence Bretonne sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (CBEMA) du 30 novembre 2018 et sur le séminaire régional de l'Agence bretonne de la biodiversité du 4 décembre 2018
<u>BUREAU DE LA CLE</u>	mardi 16 janvier	Mémoire en réponse aux avis recueillis lors de l'enquête publique et modification du projet SAGE
	mercredi 4 avril	SAGE Baie de Lannion : état d'avancement de la procédure d'approbation et des études complémentaires Avis du Bureau sur le projet de renouvellement d'autorisation concernant la station d'épuration de Lannion Actualités : - Signature de la charte du Plan de lutte contre les algues vertes - Elaboration du Plan d'action opérationnel territorialisé (PAOT) Côtes d'Armor - Elaboration du 11ème programme de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne - Elaboration du Scot Trégor - SDAGE Loire-Bretagne 2022-2027 : calendrier - Retours Conférence Bretonne sur les Milieux Aquatiques (CBEMA) et Conférence Bretonne pour la Biodiversité du 20-02-2018 - Retours APPCB : projet de loi - continuité écologique / hydroélectricité, 6ème programme de la Directive Nitrates, projets miniers de Bretagne)
	mardi 24 juillet	SAGE Baie de Lannion : Approbation Avis du Bureau sur la motion pour le 11ème programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire Bretagne Avis du Bureau sur le projet d'extension de la STEP de Perros Guirec et point sur les projets d'assainissements Actualités : - Inventaire des zones humides - Etude sur la qualité bactériologique du Kerdu et du Yaudet - Avancement AMI Sensibilisation des usagers des ports aux bonnes pratiques
	vendredi 16 novembre	Présentation du bilan des actions menées en 2018 Préparation du programme d'actions 2019 Actualités : - Courrier : Projet éolien Loguivy-Plougras – Plougonver / demande de présentation en CLE - 11ème programme de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne - CBEMA du 30/11/2018

	jeudi 29 novembre	Présentation du projet éolien –madame Elise KEBAILI chef de projet société Engie Green Proposition : Convention relative à la mise en œuvre de l'article 3,3 du programme d'action Directive Nitrates du 2 août 2018 visant la possibilité de déroger à l'obligation de mise en place d'une couverture végétale le long de certains cours d'eau des bassins versants de la Lieue de Grève Budget et plan de financement prévisionnels pour l'année 2019
<u>ETUDE SOUS-</u> <u>BASSIN</u> <u>VERSANT</u> <u>GUIC</u>	lundi 12 février	COPIL étude sur les débits réservés du plan d'eau de Guerlesquin

 Cf. Supports de présentations – relevés de décision/comptes rendus consultables sur le C

